



RÈGLEMENT

CHAMPIONNATS HUNTER GRAND-EST 2024

STYLE DU CHEVAL ET ÉQUITATION AMATEUR

Les Championnats Hunter Grand-Est Style du cheval et équitation Amateur se courent sur un concours unique, en **Hunter Style du Cheval indices 3, 2, 1, Élite** et **Équitation division Amateur, sur les indices 3, 2, 1 et Élite**.

Pour tout élément ne figurant pas dans ce document, c'est le règlement FFE en vigueur, dispositions générales et spécifiques Hunter, qui s'applique.

ORGANISATEUR :

L'organisation de ce Championnat est déléguée par le Comité Régional d'Équitation du Grand-Est à l'Étrier de Lorraine, n° d'affiliation 5471002, représenté par sa dirigeante Danaé Gavillet.

DATE et LIEU :

Le 4 mai 2024 - à l'Étrier de Lorraine, rue de Coulomheu, 54170 Ludres

ÉPREUVES :

Chaque Championnat Hunter Équitation se court sur une épreuve en deux manches (un seul engagement) avec une 1^{ère} manche type « Figures imposées » et une 2^{ème} manche type « Maniabilité ».

L'ordre de départ des concurrents pour la 2^{ème} manche sera donné dans l'ordre inverse du classement de la 1^{ère} manche.

Chaque Championnat Style Équitation se court sur une épreuve en deux manches (un seul engagement).

L'ordre de départ des concurrents pour la 2^{ème} manche sera donné dans l'ordre inverse du classement de la première manche.

Est déclaré Champion(ne) Grand-Est Hunter 2024, le concurrent(e), licence ou domicile Grand-Est, qui obtient le plus grand nombre de points après addition des résultats des deux manches. Les concurrents(es) éliminé(e)s lors d'une manche ne peuvent pas prétendre à un classement Championnat. Un(e) concurrent(e) éliminé(e) lors de la 1^{ère} manche peut participer à la 2^{ème} manche.

Les cavaliers peuvent participer à un Championnat Style et à un Championnat Équitation, y compris avec le même cheval/poney.

Les concurrent(e)s engagés(es) dans plusieurs indices Style ou dans plusieurs indices Équitation devront déclarer avant le début du concours sur quel indice ils(elles) désirent participer au classement du Championnat.

Les concurrents(es) engagés(es) avec plusieurs chevaux/poneys sur un même Championnat devront déclarer avant le début du concours avec quelle monture ils(elles) désirent participer au classement Championnat.

Contact Commission : hunter.grandest@gmail.com

Comité Régional d'Équitation du Grand-Est

Siège social

Maison Régionale des Sports - 13 rue Jean
Moulin54510 TOMBLAINE - Tél. : 03 83 18 87 52
contact@cregrandest.fr

Délégation territoriale Alsace

Aéroparc 1 - 19 A rue Icare - 67960
ENTZHEIMTél : 03 88 36 08 82
contact.alsace@cregrandest.fr

Délégation territoriale Champagne-Ardenne

12 route de Blacy - 51510 COMPERTRIX
Tél : 03 26 22 12 10
contact.champagne-ardenne@cregrandest.fr